



MINISTÈRE DE L'ALIMENTATION DE L'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE

AR09057DGER

ARRÊTÉ du 31 août 2009

fixant par ordre de mérite la liste des candidats admis ou figurant sur la liste complémentaire à l'issue du concours B ENITA de la session de 2009 d'entrée en première année des formations d'ingénieurs de l'Ecole nationale d'ingénieurs des travaux agricoles de Bordeaux (ENITAB), de l'Ecole nationale d'ingénieurs des travaux agricoles de Clermont-Ferrand (ENITAC), de l'Institut national supérieur des sciences agronomiques, de l'alimentation et de l'environnement (Agrosup Dijon) (cursus sciences et techniques agronomiques) et de l'Ecole nationale d'ingénieurs des techniques des industries agricoles et alimentaires de Nantes (ENITIAA)

Le ministre de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche,

Vu le livre VIII du code rural, notamment ses articles L 812-1, D 812-1 et R 812-25 ;

Vu le décret n°2009-189 du 18 février 2009 portant création de l'Institut national supérieur des sciences agronomiques, de l'alimentation et de l'environnement (Agrosup Dijon) ;

Vu l'arrêté du 30 septembre 2006 relatif au concours B (filière licence) d'admission aux écoles nationales d'ingénieurs des travaux agricoles de Bordeaux et de Clermont-Ferrand, à l'Etablissement national d'enseignement supérieur agronomique de Dijon et à l'Ecole nationale d'ingénieurs des techniques des industries agricoles et alimentaires de Nantes ;

Vu l'arrêté du 5 novembre 2008 portant ouverture des concours d'admission dans les établissements d'enseignement supérieur agricole et agroalimentaire de la session de 2009 ;

Vu l'arrêté du 6 avril 2009 fixant pour la session 2009 la composition du jury du concours d'admission en première année de l'Ecole nationale d'ingénieurs des travaux agricoles de Bordeaux, de l'Ecole nationale d'ingénieurs des travaux agricoles de Clermont-Ferrand, de la formation d'ingénieurs en sciences et techniques agronomiques de l'Institut national supérieur des sciences agronomiques, de l'alimentation et de l'environnement (Agrosup Dijon) et de l'Ecole nationale d'ingénieurs des techniques des industries agricoles et alimentaires de Nantes (concours B ENITA) ;

Vu le procès verbal de la délibération d'admission du jury du concours commun dit concours B ENITA, session 2009, en date du 2 juillet 2009,

ARRÊTE

Article 1^{er}

La liste des candidats admis par ordre de mérite à l'issue du concours B ENITA de la session de 2009 d'entrée en première année des formations d'ingénieurs de l'Ecole nationale d'ingénieurs des travaux agricoles de Bordeaux (ENITAB), de l'Ecole nationale d'ingénieurs des travaux agricoles de Clermont-Ferrand (ENITAC), de l'Institut national supérieur des sciences agronomiques, de l'alimentation et de l'environnement (Agrosup Dijon) (cursus sciences et techniques agronomiques) et de l'Ecole nationale d'ingénieurs des techniques des industries agricoles et alimentaires de Nantes (ENITIAA), dont les modalités sont fixées par l'arrêté du 30 septembre 2006 susvisé, est établie comme suit :

NOMS	PRENOMS	RANG
PEYRECAVE	Noémie	1
EL BEJJANI	Sarah	2
DORR	Marie	3
LYSIK	Opaline	4
EL GHEZAL	Lina	5
HARGOÀ	Florence	6
BURGE	Grégoire	7
LAURENT	Quentin	8
GUIGNARD	Céline	9
DUCOS	Laure	10
QUAGLIERI	Cindy	11
PERON	Vincent	12
CHARNOZ	Fiona	13
TROADEC	Léna	14
GRIMALDI	Juliette	15
TURBAN	Maïka	16
GOMES	Chayana	17
CORDIER	Léonard	18
BLONDEL	Flore	19
VERA	Anaïs	20
HOGUIN	Cécilia	21
BASTIANELLI	Lia	22
VOISIN	Marine,	23
TREMBLAY	Olivia	24
LECHENET	Martin	25
GALL	Sezny	26
ARRIGHI	Aude	27
DUVAL	Clément	28
JOUAN	Marie	29
MOLES	Alexandra	30
BESSON	Grégoire	31
BARDET	Clotilde	32
SIDLER	Karin	33
LANOIX	Geoffrey	34
MAINDRAULT	Marc	35
GARRIGOU	Pauline	36
CHARPENTIER	Thibault	37
RAIBON	Ambre	38
MULLER	Lucile	39
PECUCHET	Laurène	40

GAUTHIER	Alice	41
GRILLOT	Aurélie	42
CONORT	Chloé	43
DANIEL	Carmen	44
GRISON	Clément	45
MILLET	Claire	46
GAUSSIRAN	Sarah	47
DANET	Thomas	48
BOURGINE	Loïc	49
CAMOUGRAND	Pauline	50
GRIMAN	Cyril	51
MONTAGNE	Candice	52
BESCOU	Pierre	53
CANUT	Marie	54
LAVAYSSIERE	Alix	55
LE FUR	Ondine	56
REMAUD	Benoit	57
GUILBAUD	Thomas	58
ASSANY	Elodie	59
DEBRAY	Mathilde	60
MORGANT	Benoît	61
LEMAIRE	Martin	62
TRAN MANH SUNG	Olivier	63
COMPEYROT	Jean	64
TISON	Léa	65
CAMBRILLAT	Diane	66
JOURNAULT	Charlène	67
FAURE	Laurent	68
PERONO	Irène	69
FROGER	Lise	70
LAM	Caroline	71
ALLAUZEN	Laetitia	72
BOURDOIS	Diane	73
LUDEAU	Arthur	74

Article 2

La liste des candidats cités par ordre de mérite sur la liste complémentaire et susceptibles d'être admis à la suite de démissions de candidats figurant sur la liste d'admission à l'issue du concours B ENITA de la session de 2009 d'entrée en première année des formations d'ingénieurs de l'Ecole nationale d'ingénieurs des travaux agricoles de Bordeaux (ENITAB), de l'Ecole nationale d'ingénieurs des travaux agricoles de Clermont-Ferrand (ENITAC), de l'Institut national supérieur des sciences agronomiques, de l'alimentation et de l'environnement (Agrosup Dijon) (cursus sciences et techniques agronomiques) et de l'Ecole nationale d'ingénieurs des techniques des industries agricoles et alimentaires de Nantes (ENITIAA), dont les modalités sont fixées par l'arrêté du 30 septembre 2006 susvisé, est établie comme suit :

NOMS	PRENOMS	RANG
DE SIMONE	Lucia-Katharina	75
NUNEZ	Clarisse	76

DEMAREZ	Maxime	77
DEMANGE	Caroline	78
BARREAU	Maxime	79
OLIVE	Agathe	80
ETHEVENOT	Florence	81
ARASZKIEWIEZ	Camille	82
MORIN	Ambroise	83
CHAMAYRAC	Camille	84
VERNEUIL	Eléonore	85
DUBOIS	Maxime	86
STOYANOV	Morgane	87
THOMAS	Fabienne	88
POISSONNET	Raphaëlle	89
GAZEL	Charlie	90
GALLART	Lucie	91
BOIVEAU	Vincent	92
ANNAN	Hafeiz	93
YANITCH	Aymeric	94
TOURET	Anne-Charlotte	95
ACHARD	Emilie	96
SOULLIÉ	Pierre	97
CONTE	Edouard	98
PHAN	Caroline	99
CABARES	Marie	100
GAYRAUD	Stéphanie	101
GILLET	Vincent	102
ETCHEGARAY	Isabelle	103
PRESSE	Carine	104
TAN	Vanessa	105
MODESTE	Lucie	106
MELETTA	Oriane	107
JACQUES	Elsa	108
BAHA	Kahina	109
PAYARD	Isabelle	110
HELLER	Timothée	111
RAMEAU	Laëtitia	112
CHAMINADAS	Marine	113
VILLENEUVE	Cécile	114
MOISAN	Stéphanie	115
DU BUIT	Florence	116
CHABARDES	Margaux	117
MONDIERE	Alban	118
MOUSSON	Thibaut	119
CHABRAT	Audrey	120
ROUSSEZ	Elise	121
VALLAUD	Maryon	122
HALUPKA	Laura	123
MAZILLE	Margaux	124
RICHARDEAU	Mélissa	125
FAUVIAU	Laura	126

RICHARD	Gautier	127
ELIE	Fanny	128
FURIC	Anne-Emmanuelle	129
ORLHAC	Mathilde	130
BOCQUEHO	Yoann	131
PRUGNIER	Anne-Laure	132
GINESTIERE	Yoann	133
IZOARD	Laure	134
DESSON	Dorothee	135
BERTRAND	Caroline	136
GALINEAU	Simon	137
OLLIVIER	Mathilde	138
GUYONNEAU	Antoine	139
TENAGUILLO	Alice	140
CUXAC	Marie-Cécile	141
THÉVENOT	Virginie	142
PETRY	Frank	143
RETAILLEAU	Marion	144
MOSSIER	Caroline	145
CHEVALIER	Cyrille	146
LACHARTRE	Sophie	147
SIPHANTHONG	Lathana	148
AUBERT	Céline	149
JOLY	Marjolaine	150
DUCATILLON	Laurie	151
BESSIONIES	Julie	152
CAMGRAND	Mélanie	153
LE BORGNE	Yann	154
BENTOUNES	Zoubida	155
BORRELL	Anaïs	156
RIU	Marine	157
GUYVARC'H	Cécile	158
BONNEFONT	Hugo	159
NAUDIN	Justine	160
DELRUE	Jessica	161
MARLIAC	Gaëlle	162
BELLEE	Anthony	163
ROGER-ESTRADE	Agathe	164
DUCLOS	Floriane	165

Article 3

La directrice générale de l'enseignement et de la recherche est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche

Fait à Paris, le 31 août 2009

Le ministre de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche,
Pour le ministre et par délégation, la directrice générale
de l'enseignement et de la recherche,
Marion Zalay